

Compte rendu du 26 novembre 2018

Nombre d'adjoints suite à la démission de l'adjointe au Maire : Suite à la démission d'une Adjointe au Maire le conseil a décidé de maintenir à 4 le nombre d'adjoints. Il conviendra donc d'élire un(e) remplaçant(e).

Installation de l'adjoint remplaçant : Suite à la décision du conseil de maintenir 4 adjoints en place. Mme GOULET Floriane a posé sa candidature et a été élue à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.